

COU

interentr

Cours interentreprises Technologie en dispositifs médicaux (TDM)

Brigitte Keller

Les cours interentreprises (CI) pour Technologies en dispositifs médicaux sont coordonnés et organisés pour l'ensemble de la Suisse par Oda G ZH (voir photo ci-dessous). Toutefois, ils sont dispensés sur plusieurs sites : pour la Suisse romande, au Centre hospitalier universitaire de Lausanne (CHUV) ; pour le Tessin, à la Centrale di sterilizzazione del EOC de Biasca. En Suisse alémanique, les CI sont proposées à l'Hôpital universitaire de Zurich ainsi qu'à l'Hôpital cantonal d'Aarau. Concernant le transfert théorie – pratique, celui-ci est effectué chez Oda G ZH à Zurich Oerlikon, qui met plus de 20 salles de classe parfaitement équipées à disposition. Plus de 2000 apprenants et étudiants issus de la santé publique y suivent déjà leurs cours interentreprises.

Selon la loi sur la formation professionnelle, les cours interentreprises (CI) visent à transmettre et à faire acquérir un savoir-faire de base, ainsi qu'à approfondir les connaissances et méthodologies de travail acquises à l'école professionnelle. Les CI complètent la formation professionnelle dispensée par les écoles professionnelles et les entreprises formatrices au moyen de séquences d'apprentissage systématiques. Les CI sont un lieu permettant d'intégrer les connaissances

théoriques et pratiques, en s'inspirant de situations professionnelles pratiques.

Les CI doivent permettre aux personnes en formation de transférer les connaissances théoriques acquises à l'école à leurs situations professionnelles respectives, ainsi que d'approfondir et d'utiliser ces connaissances de manière ciblées.

APPRENDRE EN CI, C'EST :

- Activer ses connaissances individuelles préalables et assimiler les savoirs théoriques, pratiques et spécialisés.
- Développer activement son savoir, en identifiant et exerçant ses possibilités d'action.
- Entraîner ses compétences et son savoir-faire par imitation et simulation du travail réel, afin d'élargir ainsi graduellement son champ d'action.
- Remettre en question de manière critique les expériences et les actions.
- Assumer la responsabilité de ses actes et façonner activement son environnement.
- Être responsable de son développement personnel et professionnel, ainsi que savoir reconnaître ses limites et chercher de l'aide et du soutien.

- Acquérir des connaissances dans un contexte social, et partager ses connaissances et expériences avec les autres.

Pour ce faire, sont utilisées les formes didactiques suivantes :

Temps de présence : par temps de présence, on entend les heures de cours dispensés dans les lieux de formation (Oda G ZH & coopérations CI). Il s'agit des heures durant lesquelles apprenants et enseignants sont en contact. Dans les phases d'apprentissage collectives, des informations sont en général fournies aux personnes en formation, p. ex. sous forme de brefs exposés ou de discussions guidées. Dans les phases d'apprentissage individuelles, les apprenants ont la possibilité d'approfondir ces informations par des travaux individuels, en binôme ou en groupe, p. ex. sous forme d'exercices d'entraînement ou de transfert. En cours, on veillera à favoriser (grâce à des situations d'application ou des problèmes très variés) le transfert des connaissances théoriques à des situations d'application pratique (transfert théorie – pratique et pratique – théorie).

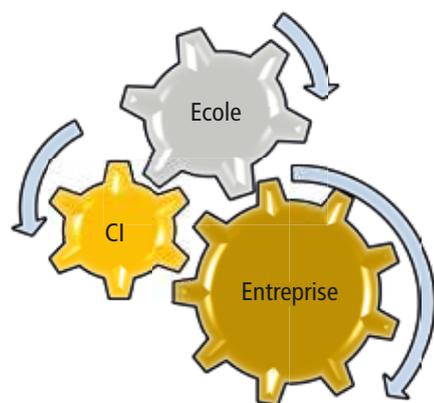


Etude personnelle guidée: l'«étude personnelle guidée» désigne une forme didactique durant laquelle les participants aux cours travaillent, de manière autonome et indépendamment du temps et du lieu, sur des tâches d'apprentissage données. Lors de cette phase d'étude personnelle, une plateforme d'apprentissage basée sur Internet est disponible pour échanger avec d'autres participants ou avec les enseignants. Le fait d'ouvrir le processus d'apprentissage en amont et en aval des heures de présence en cours habilite la personne en formation à déterminer elle-même de manière autonome le lieu où elle entend apprendre et le temps qu'elle y consacrer. Les résultats de cet apprentissage autonome - mais néanmoins guidé par des instructions, tâches et éventuellement du matériel didactique préconisé - sont ensuite discutés et évalués lors des cours en présentiel.

Entraînement des compétences: il s'agit d'une forme didactique proche de l'emploi, réalisée en petit groupe de 10 personnes environ. Dans le cadre des CI avec les entreprises coopérantes, cette forme d'apprentissage est réalisée directement dans les services de stérilisation. L'entraînement des compétences se fait dans un cadre protégé, sans pression de temps. Il doit permettre aux apprenants de s'exercer graduellement aux gestes requis, d'y réfléchir de manière ciblée et de déterminer ce qui serait passible d'amélioration.

COOPÉRATION ENTRE LES LIEUX D'APPRENTISSAGE

La formation repose sur le principe des trois lieux d'apprentissage: entreprise formatrice, école et CI. La bonne coordination des trois sites entre



eux contribue notablement au succès de la formation professionnelle. Mieux les trois entités sont résautées, plus la qualité de la formation est élevée.

D'ailleurs, pratiquement, il n'est ni possible ni judicieux de cloisonner strictement les contenus et méthodes didactiques des trois lieux: pour chaque site, l'on retrouve en effet des éléments traités par les deux autres. Ce qui n'empêche toutefois pas chaque entité d'avoir ses propres priorités en matière de formation.

- Premier lieu de formation: l'école professionnelle transmet et approfondit, par le biais de diverses problématiques données, la systématique des connaissances de base et les règles, en tenant compte des expériences déjà faites.
- Deuxième lieu de formation: l'entreprise formatrice transpose et met en œuvre le savoir appris à l'école à la situation professionnelle concrète.
- Troisième lieu de formation: les cours interentreprises approfondissent et appliquent, par le biais de diverses problématiques données, les connaissances de base et des règles dans des situations en prise sur la pratique.

Quelles en sont les implications concrètes pour l'enseignement dans les CI?

1. Les écoles professionnelles de toutes les régions linguistiques visent à établir une coopération étroite des lieux de formation. Les contenus des cours du troisième lieu de formation doivent donc être enseignés en cohérence avec les matières et les compétences traitées à l'école professionnelle.
2. L'enseignement des CI s'inspirant de problématiques et de tâches issues de la profession, l'enseignant doit analyser régulièrement les champs d'action et situations professionnels actuels, y réfléchir et en dégager de manière ciblée les besoins d'apprentissage. L'objectif du troisième lieu de formation consiste à améliorer, par l'offre de formation et par le développement de la compétence de transfert, l'employabilité de la personne en formation dans l'entreprise formatrice, afin de décharger quelque peu cette dernière durant la phase d'apprentissage.
3. Toute formation professionnelle a pour objectif d'habiliter les personnes en formation à maîtriser avec succès les situations professionnelles. A ce titre, les entreprises

formatrices jouent un rôle essentiel. La pratique professionnelle offre d'innombrables situations didactiques, planifiées ou non. D'un côté, les situations didactiques sont sélectionnées en fonction de la situation de travail spécifique et des besoins d'apprentissage des personnes en formation. De l'autre, le choix des contenus didactiques doit tenir compte des thèmes traités à l'école professionnelle et en CI, afin de les approfondir et de les compléter. Ainsi, les apprenants seront mieux à même de rapprocher théorie et pratique.

4. Le succès de toute formation implique cependant que chaque apprenant assume sa part de responsabilité pour atteindre ses objectifs d'apprentissage. Pour ce faire, les apprenants doivent remplir des mandats d'apprentissage, fixés en partie par l'école, et en partie par la pratique et les CI. Afin de pouvoir les exécuter de manière adéquate, ils ont généralement besoin du soutien de professionnels. Des entretiens préalables et de suivis ciblés sont très utiles, p. ex. sur les compétences à acquérir dans le CI, compte tenu des buts d'apprentissage fixés dans la pratique.
5. Les enseignants professionnels entretiennent un contact régulier avec les entreprises formatrices, que ce soit par le biais de forums ou de la plateforme d'administration et d'organisation des cours existante, qui garantit une communication efficace par voie électronique.

La réussite d'une formation commune requiert la concertation entre toutes les parties prenantes, qui sont autant de partenaires poursuivant un but commun. Si nous - tous les professionnels impliqués dans la formation, issus des domaines techniques, de la conduite et de la formation - sommes en mesure de proposer, conjointement, un environnement de travail et d'apprentissage flanqué des conditions cadres requises, alors les situations d'apprentissage pourront être aménagées et exploitées de manière efficace. Au final, ce sont non seulement les apprenants qui en bénéficient, puisqu'ils parviennent à mieux faire le lien entre la théorie et la pratique, mais également le monde du travail dans son ensemble, qui pourra compter sur des spécialistes compétents et bien formés, dont nous avons bien besoin, aujourd'hui comme demain. |